

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## SOUTIEN A LA CREATION

### ARTISTIQUE THEÂTRALE



Dossier à retourner avant le **14 novembre 2025**

**Numéro et date de réception du dossier**

*Cadre réservé à l'administration*

#### RAPPEL

Ce dossier s'adresse aux compagnies **professionnelles** et **amateurs** souhaitant déposer une demande de subvention.

Les montants des subventions allouées sont **forfaitaires** :

- 2500 € pour une compagnie professionnelle
- 500 € pour une compagnie amateur.

Les subventions versées par la collectivité sont :

- **Facultatifs**, c'est-à-dire soumises à l'unique appréciation des élus communautaires.
- **Précaires**, car elles ne sont en aucun cas automatiquement reconduites l'année suivante.
- **Conditionnelles**, car elles doivent obéir à certaines conditions mentionnées ci-après.

Toute association qui perçoit une subvention d'aide aux actions devra impérativement faire apparaître sur sa communication le logo de la collectivité.

La Communauté de communes de Blaye (CCB) ne **participe pas au financement du fonctionnement** des associations, cet aspect étant laissé à l'appréciation des communes.

**Un dossier incomplet ou hors délais est susceptible de ne pas être examiné.**

#### CRITERES D'ÉLIGIBILITE DU PROJET

Conformément à la délibération n°124-231213-18 en date du 13 décembre 2023 portant sur les critères d'intervention 2024-2026 de la CCB concernant le Programme Artistique et Culturel du territoire (PACTe), sont éligibles au soutien à la création théâtrale les projets répondant aux critères cumulatifs suivants :

- Le porteur de projet culturel relèvera d'un des statuts juridiques suivant : EURL, SARL, SAS, SASU, SCOP, SCIC, EI, associations,
- La structure doit être domiciliée (siège administratif) sur le territoire communautaire,
- La création doit être cofinancée ou coproduite par un acteur public culturel (IDDAC, scène nationale, Département, Région, Etat ou autres...),
- Le porteur de projet devra répondre à l'appel à candidature et s'inscrire dans les orientations du PACTe (écoresponsabilité.....) consultable en ligne sur le site internet et le portail culturel et associatif de la CCB.

#### DOSSIER À RETOURNER COMPLET AVANT LE 14 NOVEMBRE 2025

(date du cachet de la poste faisant foi)

(Tout dossier remis au-delà de cette date ne pourra être étudié. De la qualité des renseignements dépendra la pertinence de l'analyse des dossiers. Aussi, veuillez à remplir **TOUS** les champs qui vous sont demandés)

**Les projets doivent se dérouler au cours de l'année civile 2026**

**Courrier à l'attention du Président de la Communauté de Communes**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE,  
32 RUE DES MACONS, 33390 BLAYE  
Tél : 05 57 42 33 33**

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

**Nom de l'association :** .....

Adresse du siège social : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Site web : *http://*.....

**Nom du directeur artistique :** .....

Adresse du siège social : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Affiliations et obligations sociales :** .....

N° SIRET / SIREN : .....

Code APE : ..... N° URSSAF : .....

<b>Membres du bureau (en majuscules)</b>	Adresse	Téléphone	Mail
Président/e :			
Secrétaire :			
Trésorier/e :			

## PRESENTATION DU PROJET DE CREATION

---

**Titre de la création :** .....

**Durée de travail envisagée :** .....

**Commune sur laquelle le projet de création est envisagé :** .....

### **A. LE PROJET**

#### **a. PROJET DE CREATION**

**Expliquez la démarche de création, le propos, le contenu, les partis pris de ce projet :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**b. ACTIONS CULTURELLES ENVISAGEES AUTOUR DE LA CREATION**

**Identifier les différentes actions que vous envisagez de mettre en œuvre autour de cette création**

*Les actions culturelles peuvent prendre la forme de répétition publique, rencontres avec les artistes, conférences, ateliers de pratiques artistiques en direction des jeunes ou des adultes ...*

<b>Présentez l'action</b>	<b>Intervenant (Artiste ou autre)</b>	<b>Public visé</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Durée</b>

## B. L'ÉQUIPE

Présenter l'équipe de techniciens impliqués dans le projet de création et joindre leur CV

Fonction	Prénom et Nom	Expérience
<b>Artistes / Interprètes :</b>  -  -  -  -	-  -  -  -	-  -  -  -
<b>Décor :</b>  - Scénographe  - Costumier  - Bande son  -  -	-  -  -  -  -	-  -  -  -  -
<b>Équipe technique :</b>  -  -  -  -	-  -  -  -  -	-  -  -  -  -
<b>Autres :</b>  -  -  -  -	-  -  -  -  -	-  -  -  -  -

## BUDGET PREVISIONNEL DE LA CREATION

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES	PREVISIONNEL	PRODUITS	PREVISIONNEL
<b>1. Personnel artistique et technique</b> (salaires + charges sociales hors exploitation)		<b>1. Rappel : Joindre les lettres d'engagement</b>	
Mise en scène	€	Pré-achat(s) et cession(s) avec minimum garanti	€
Comédien(s)	€	Co-production	€
Musicien(s)	€	Co-réalisation	€
Scénographe	€	<b>Total 1</b>	<b>€</b>
Costumes	€	<b>2. Financements publics</b>	
Equipe technique	€	Communauté de communes de Blaye	€
Défraiements	€	Etat (précisez le type d'aide sollicité / obtenu) :	
Transport de l'équipe	€	✕	€
Transport du décor	€	✕	€
Autres (précisez) :		Région (précisez) :	
✕	€	✕	€
✕	€	✕	€
<b>Total 1</b>	<b>€</b>	Département	€
<b>2. Charges liées à la création</b>		Commune(s) (précisez) :	
Achat de matériel et d'équipement	€	✕	€
Décors, meubles et accessoires	€	✕	€
Costumes (fournitures)	€	✕	€
Composition musicale, enregistrements sonores, vidéo	€	IDDAC	€
Autre (précisez) :		OARA	€
✕	€	Autres (précisez) :	
✕	€	✕	€
<b>Total 2</b>	<b>€</b>	✕	€
<b>3. Communication/publicité liées à la création</b>		<b>Total 2</b>	<b>€</b>
Conception, réalisation : affiches, tracts, dossier de presse	€	<b>3. Partenariat privé</b> <b>(précisez le nom et la nature de l'échange)</b>	
Attaché(e) de presse, chargé(e) de production (salaires + charges sociales hors exploitation)	€	✕	€
Autre (précisez) :		✕	€
✕		✕	€
<b>Total 3</b>	<b>€</b>	<b>Total 3</b>	<b>€</b>
<b>4. Frais fixes et frais de gestion liés à la création</b>		<b>4. Participation de la structure à la création</b>	
Fournitures bureau	€	Participation de la structure à la création	€
Courrier, téléphone	€	<b>Total 4</b>	<b>€</b>
Loyer	€	<b>5. Autres (précisez)</b>	
Assurance	€	✕	€
Impôts et taxes	€	✕	€
Autre (précisez) :		✕	€
✕	€	✕	€
<b>Total 4</b>	<b>€</b>	<b>Total 5</b>	<b>€</b>
<b>5. Charges en nature</b>		<b>6. Produits en nature</b>	
Personnel	€	Personnel	
Industrie	€	Industrie	
Autre (précisez) :		Autre (précisez) :	
✕	€	✕	€
<b>Total 5</b>	<b>€</b>	<b>Total 6</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>€</b>

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

---

**Attention : Cette fiche doit absolument être remplie, quel que soit le montant global des subventions sollicitées. Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

Je soussigné(e), (nom et prénom) .....

Représentant(e) légal(e) de l'association / entreprise .....

- Déclare que l'association / l'entreprise est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention du détail des demandes d'aide à la création artistique introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances paritaires ;
- S'engage si la candidature est retenue :
  - à faire mention du soutien financier ou moral de la CCB dans toute publicité, document et communiqué à paraître dans la presse écrite, radio, télévisée ou Internet si la candidature est retenue.
  - à apposer le **logo de la CCB** sur les affiches, tracts, bandeaux, billetterie, Internet... relatifs au projet soutenu.
  - au terme de l'action, à transmettre **les bilans moral et financier détaillés** ainsi que tous éléments permettant de mesurer l'impact de l'action soutenue (publication, presse...).

Pour une association, qu'elle souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (cocher la case)

Fait, le ..... à .....

Le Représentant légal,

Nom et prénom : .....

Signature Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »  
**(obligatoire)** et cachet de la structure :

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

---

### Utilisation de la subvention

- *Loi 96-314 du 12 avril 1996* : l'organisme doit utiliser la subvention pour l'affectation précisée en délibération et/ou convention. Sinon, la collectivité serait fondée à demander le remboursement total ou partiel de la subvention.
- *Décret-loi du 2 mai 1938* : l'organisme ne peut reverser la subvention à d'autres, sauf autorisation de la collectivité.
- L'attribution d'une subvention ne fait en aucun cas l'objet d'une tacite reconduction
- En cas de réponse favorable à sa demande le demandeur devra communiquer le bilan moral et financier de la manifestation dans les 60 jours qui suivent la réalisation de cette dernière, afin de permettre la vérification des pièces et le versement de la subvention allouée.

### Obligations - Documents comptables

- *Décret-Loi 2 mai 1938* : Le refus de communiquer des pièces comptables justificatives et/ou l'insuffisance des renseignements fournis par l'organisme bénéficiaire peut entraîner la suppression de la subvention ou son remboursement.

### Contrôle

- *Code général des collectivités territoriales article L 1611-4* « Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leur budget et de leurs comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de leur activité ».

## PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

### STRUCTURE :

- Rapport moral, financier et d'activités du dernier exercice clos
- Les statuts de l'entité juridique candidate
- la licence d'entrepreneur du spectacle (exempt les amateurs)

### CREATION POUR LAQUELLE EST SOLLICITEE UNE SUBVENTION DE LA CCB

- La fiche de candidature complète précisant le projet artistique, le projet technique, la diffusion, la composition de l'équipe technique et administrative ;
- Descriptif détaillé du projet de création
- Budget prévisionnel de la production pour laquelle est sollicitée la subvention (approuvé par l'organe décisionnel de l'association - joindre copie de la décision) ;
- Les lettres d'engagement (cession ou co-production) de votre création et/ou arrêtés de subventions des partenaires co financeurs

AGRAFER ICI **OBLIGATOIREMENT**

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL **AVEC IBAN**  
**A l'exclusion de tout autre document**